## **RENDEZ-VOUS**

**Directement sur** place

## sia

**SECTION GENEVE** VISITE ARCHITECTURALE **ET INGENIERIE** 

INVITATION AUX ARCHITECTES ET INGENIEURS DE LA SIA GENEVOISE ET SIA VAUDOISE

## **ACTEURS**

Procédure Concours ouvert

Réalisation 2016-2018

Maître de l'Ouvrage Ville de Carouge, Service des constructions, M. Philippe Waller

Architecte Jean-Baptiste Bruderer Architecte ETH SIA

Ingénieur Civil Thomas Jundt SA

Ingénieur CV Raymond Moser SA

Ingénieur Sanitaire Ryser Eco Sàrl

Ingénieur Electricité SRG Engineering

Ingénieur Sécurité Orqual SA

Ingénieur façadier Arteco SA Acousticien

AcouConsult Sàrl Géomètre Küpfer Géomètres SA

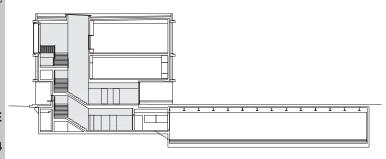
Géotechnicien Gadz SA Diagnostic Amiante Zwéco

Physique du bâtiment Estia / Effin'Art Gestion des déchêts Alterego Sàrl

Surface de plancher 1'800 m2 Volume SIA 146

8'400 m3 Emprise du sous-sol 850 m2

Organisation: **Groupe Professionnel Architectes** Groupe Professionnel Ingénieurs 05.10.2018\_dc



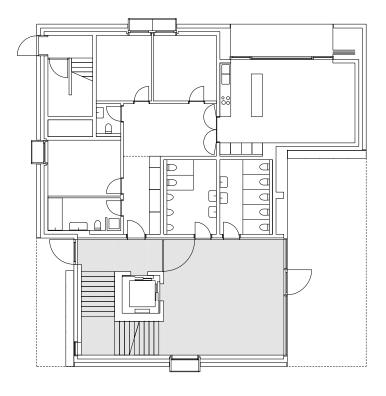


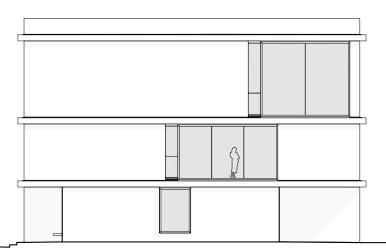
JEUDI 11 octobre 2018 à 12H15

EXTENSION DE L'ECOLE DU VAL D'ARVE, CAROUGE Jean-Baptiste Bruderer Architecte

## **ADRESSE**

Route de Veyrier 44 1227 Carouge





L'extension de l'école du Val d'Arve se situe sur un terrain plat au cœur d'une zone d'habitations et d'installations sportives. La parcelle à disposition est délimitée à l'est par un nouvel ensemble d'immeubles disposés dans un parc. Au nord, la route de Veyrier, actuellement modifiée au bénéfice de la mobilité douce, sert de point d'accès principal au site. L'ensemble scolaire est caractérisé par l'utilisation de certains locaux par des associations, créant une relation délicate entre « public » et « scolaire »

Implanté en bordure de terrain, en respectant la distance à la limite de 15 mètres depuis l'axe de la route et en s'alignant sur la limite de propriété à l'est, l'extension vient à la rencontre des logements placés ponctuellement le long de la chaussée. Ce lien vers l'extérieur est contrebalancé par le choix d'un édifice à trois niveaux aligné géométriquement à l'école, marquant ainsi son appartenance au groupe scolaire.

Le rez-de-chaussée est composé de l'accès public, côté route, et de l'accès privé, côté école. Les deux accès mènent vers des circulations verticales séparées mais partageant le même système d'escaliers et d'ascenseur. L'appartement du concierge se situe également au rez-de-chaussée, orienté côté parc. Les salles de travaux manuels sont disposées au premier étage. Chapeautant le bâtiment, l'aula est l'espace majeur s'orientant vers le préau principal. Au sous-sol se trouvent les locaux du club de tennis de table.

Les circulations de l'édifice sont caractérisées par le passage d'un escalier d'angle vers un escalier parallèle au premier étage. Ce décalage crée un vide de lumière sur la volée principale au rez-de-chaussée. Un jeu de regards, en diagonale à travers les étages, stimule l'expérience scolaire. Les espaces de circulation deviennent aussi un endroit d'apprentissage de l'autre. L'enveloppe est réalisée en béton blanc apparent à l'intérieur et à l'extérieur.